

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757  
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1  
N° d'agrégation : P 202127

# Nouvelles

## Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet/août) – Dépôt : 6180 Courcelles  
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre  
**Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy**  
Tél. : 071 30 39 12  
Fax : 071 30 58 30  
E-mail : robert.tangre@gmail.com  
Banque : BE17 0682 0138 1121

## Nouvelles n° 281 – octobre 2024

### Histoire

La catastrophe minière de Trazegnies.

Travail au n° 6 de Trazegnies

Le travail dans la taille 27.

Avant la catastrophe

La catastrophe

### Société

La Flandre se mobilise contre ...

Prix des aliments et concentration du capital.

Les relocalisations et créations d'emplois promises ...

Épargnez les riches ? Un discours ...

Pour chaque tranche de 100 € de profits réalisés, ...

### International

De Linke st kaputt

### Lecture

Bismarck et l'Europe



*La parole à Jean, le mineur*

## HISTOIRE

### La catastrophe minière de Trazegnies.

Cet accident minier s'est produit le 11 mai 1950 dans le charbonnage n° 6 de Mariemont-Bascoup de Trazegnies. Elle est due à un coup de grisou qui causa la mort de 39 mineurs, faisant d'elle l'une des principales catastrophes de notre pays. Lors du 60e anniversaire de cette catastrophe, l'association Progrès et Culture avait édité une plaquette qui est actuellement introuvable.

Par le travail effectué, nous estimions que la mémoire est une chose importante. Connaître son passé, connaître son environnement nous semble primordial.

Le travail a fait la richesse de notre région, la Wallonie. Des hommes courageux ont peiné pour nourrir leur famille et répondre aux exigences du patronat souvent peu regardant sur les conditions de travail et la sécurité des mineurs.

Nous étions au lendemain de la guerre 1940 -1945. L'appareil industriel belge avait peu souffert compa

*Les garçons Sturbois entourant leur papa. Jean est au milieu à l'arrière-plan.*

rativement à celui d'autres pays voisins. Le Premier ministre de l'époque, Achille Van Acker avait lancé le fameux slogan « Gagner la bataille du charbon ».

La production monta rapidement au détriment des conditions de sécurité d'autant plus qu'un danger important dans les mines wallonnes était présent, un ennemi, un tueur invisible, sournois : le grisou.

Nous allons reproduire peu à peu le récit élaboré par notre vieux camarade Jean Sturbois qui signait son texte du surnom « Jean, le mineur ». Celui-ci a dédié son récit à la mémoire de son frère Georges qui trouva la mort dans le coup de grisou du 11 mai 1950. Mais Jean, le fit aussi à la mémoire de son père et de ses frères Auguste, Joseph, Pierre, morts de la silicose mais aussi à la mémoire de ses aïeux, tous gueules noires depuis 6 générations.

Dans son livre, Jean le mineur raconte la vie des mineurs et la catastrophe du numéro 6 à Trazegnies pour que les populations présentes et futures de Trazegnies, Courcelles, Souvret et Gouy-lez-Piéton n'oublient pas les souffrances des hommes au fond de la mine pour gagner le pain nécessaire à nourrir leur famille.

Jean affirme : « Nous étions tous forcés au travail pour gagner la fameuse bataille du charbon décrétée par le Premier ministre Achille Van Acker et son gouvernement. Nous n'oublierons pas non plus tous les immigrés qui travaillaient avec nous dans les mines



## Nouvelles

après la guerre dont un grand nombre d'entre eux étaient les soldats allemands prisonniers. »

Mais fin 1946, début 1947, la commission des Nations Unies a décidé de renvoyer ces prisonniers dans leur famille. Bien sûr, certains sont restés chez nous et se sont mariés. C'est à ce moment-là que la Belgique a fait appel à la main-d'œuvre étrangère pour remplacer ces 40 000 prisonniers.

Nous ne passerons pas sous silence tous les immigrants arrivés des quatre coins de l'Europe mais surtout les Italiens sans travail dans leur pays, venus nous aider à gagner cette fameuse bataille du charbon. Eux aussi devaient gagner le pain pour le bien-être de leur famille souvent restée dans leur pays, famille qui attendait les premiers salaires de l'époux, du papa ou du frère pour pouvoir aller les rejoindre.

Souvent logés dans les anciens camps des prisonniers laissés libres par les Allemands rentrés au pays. Il était bien difficile pour camarades italiens de trouver une maison à louer pour accueillir leur famille.

### Travail au n° 6 de Trazegnies

Je vous prie d'excuser ma façon de m'exprimer ainsi que toutes les fautes d'orthographiques j'ai pu commettre. Je n'ai pratiquement pas connu l'école. Âgé de 14 ans et mon frère Joseph de 16 ans, nous

sommes descendus dans la mine non seulement pour gagner le pain de la grande famille que nous étions mais aussi parce que notre père était déjà malade de la silicose. Nous voulions aussi gagner la bataille du charbon et redresser l'économie de notre pays dans les années 1945 - 1946 jusque 1950.

Plus tard, on a commencé à chômer 2 jours par mois et malgré cette situation, les immigrants continuaient à arriver.

Dans les mines, il n'y avait pas de sécurité, ni d'hygiène et l'on nous demandait d'abattre de plus en plus de charbon, de toujours augmenter le rendement journalier. Plus grave encore, il arrivait que les patrons diminuent le prix du mètre de charbon abattu pour forcer les abatteurs en veine\* à produire plus. Tout le monde sait très bien que tous les ouvriers essaient toujours de gagner plus pour le bien-être de leur famille.

Moi, Jean le mineur, parmi tant d'autres, j'ai commencé en septembre 46 au numéro 6 à Trazegnies - Piéton. J'ai débuté comme ouvrier abatteur en veine de charbon.

Je revenais de Beringen où je travaillais en maillot de bain car il faisait très chaud à 988 mètres de profondeur. Après avoir terminé ma première journée au numéro 6, j'ai dit à mon épouse : « Je vais terminer ma vie de mineur jusqu'à la pension car les travaux



**LE PUIITS TRAGIQUE. - Les installations du puits n°6 des charbonnages de Mariemont-Bascoup, où s'est produite la catastrophe qui a endeuillé tout le bassin du Centre.**

surtout les tailles sont très bien aérées mais il me faudrait un pull-over car il fait plus froid ici ». Malgré tout, il y avait les dangers de la poussière, la soif et surtout la crainte d'être coincé à cause des bois qui s'écrasent et qui se cassent en deux d'un coup sec sous la pression de la pierre du toit. Quand le toit laisse tomber de petites pierres, certains ouvriers croyant que celui-ci était sur le point de s'effondrer, se sauvaient. Alors, nous les anciens, nous les rappelions et nous les aidions à renforcer le soutien rapidement. On plaçait de nouvelles bèles de doublage avec étauçons, des bois de soutien dont le diamètre est volumineux selon la hauteur de la veine. Dans certaines tailles, on devait placer des branchettes de fagots entre les lambortes ou esclimpes. La moindre erreur pouvait coûter la vie aux jeunes et aux nouveaux mineurs.

J'ai été blessé gravement dans une taille puis j'ai été enfermé dans un montage à cause d'un éboulement à Beringen. C'est pourquoi arrivé à Trazegnies au numéro 6, fort de mon expérience de 10 ans au fond de la mine, en 1947, j'ai été nommé surveillant moniteur. En août 1949, j'étais nommé porion car j'avais suivi les cours de la section exploitation des mines et j'avais reçu mon certificat de capacité avec distinction le 3 juin 1949

J'avais également l'expérience du boisage métallique que j'avais appris à Beringen. C'est pourquoi j'ai dirigé l'installation du soutènement métallique « bèles et étauçons » à la taille 30 au siège numéro 6. Un seul ouvrier connaissait cette nouvelle méthode et il m'a bien aidé au début. C'était Joseph Giesling qui avait connu les étauçons métalliques dans les mines d'Allemagne où il avait été prisonnier. Comme je l'ai déjà dit, on avait la chance que les tailles, les bouveaux et les galeries étaient bien aérées et on ne rencontrait pas souvent du grisou. Je crois bien que c'est la cause de la catastrophe du 11 mai 1950 car les porions, chefs porions, conducteurs et ingénieurs n'avaient jamais travaillé dans les mines de 3e catégorie.

Les charbonnages sont placés comme suit :

Première catégorie : peu grisouteux comme l'était le numéro 6

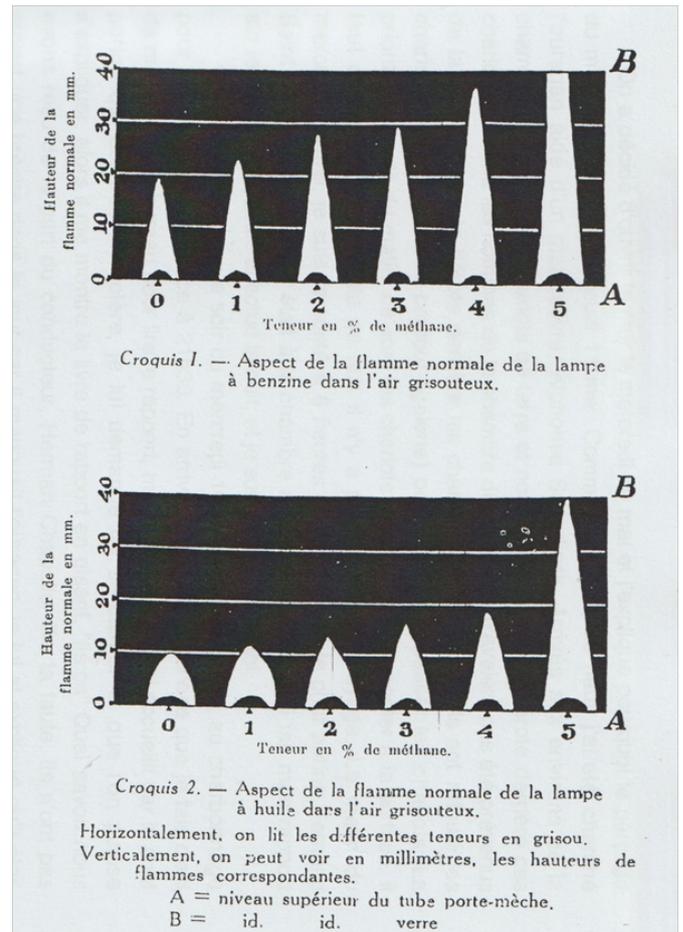
Deuxième catégorie : les grisouteux

Troisième catégorie : les très grisouteux

Mais voilà, on a rencontré pour la première fois, une veine de charbon très grisouteuse à l'étage 570 mètres.

-Les bouveaux : galerie de traverse d'une veine  
-Demande d'aide : « Que signifient les termes techniques « bèle , lamborte, esclimpe » ?

## Le travail dans la taille 27.



Maintenant, je vais raconter en premier lieu la vie dans la taille n° 27. C'est au début de l'année 1950 qu'on a commencé à exploiter cette taille. Je travaillais comme porion au premier poste c'est-à-dire à l'abattage du charbon. On a placé mon frère Joseph parmi les ouvriers nécessaires au bon fonctionnement de la taille. Il a pris notre frère Auguste et ses deux beaux-frères Goliath et Édouard Noël comme ouvriers abatteurs et parmi les manœuvres, nos frères Georges et Yvon plus son neveu Willy Noël.

C'était une belle taille de 80 cm à 1 m de hauteur, un toit très solide avec une pente juste pour que le charbon puisse glisser dans les couloirs jusqu'à la trémie. Là, on chargeait les chariots, sauf sur le dessus de la taille vers 490 m (le niveau, état plus plat. C'est pourquoi on a placé des couloirs oscillants actionnés par un moteur à air comprimé. Mon frère Yvon avait la responsabilité de son bon fonctionnement. Il devait resserrer les écrous des boulons des couloirs, retendre les chaînes qui supportent les couloirs.

Il devait, en plus de sa lampe électrique, avoir une lampe à benzine pour le dépistage du grisou et je crois qu'il avait souvent peur surtout le matin quand il devait se préparer pour la descente au fond du

## Nouvelles

puits. Il devait arrêter le moteur étant prévenu par une cloche et le remettre en marche aux trois coups de cloche.

Il était aimé de tous les abatteurs surtout ceux qui étaient tout près du moteur et chaque jour, au moment du casse-croûte, il recevait des friandises. Les ouvriers qui étaient tout près de lui étaient des Ukrainiens et des Polonais. Un peu plus bas dans la taille, son camarade Willy Noël âgé de 14 ans comme lui ouvrait ou fermait un barrage selon la quantité de charbon. Voilà que la taille 25 s'arrête donc fini le charbon, on doit préparer une nouvelle taille et commencer un nouveau bouveau au midi et un montage en veine au levant de ce bouveau.

La taille 27, elle, avançait au couchant de ce bouveau. Comme à ce moment, je n'avais pas une taille en service, je voyageais de 320 m à 490 m et 570 m. Dans les niveaux supérieurs, je surveillais la bonne marche du désameublement, le retrait des bèles et étançons métalliques dans les tailles terminées et aussi veiller à l'enlèvement des cintrages dans les galeries qui ne servaient plus. C'est ainsi qu'au début de février 1950, je me trouvais au niveau 570 mètres, je rencontrai un inspecteur des mines qui venait de la veine de derrière donc du montage. Il me dit : « Voilà j'ai fait revenir les ouvriers du montage car après contrôle, j'ai constaté qu'il y avait trop de grisou pour continuer à travailler. Je les ai donc envoyés à la taille 27 pour achever le travail de nuit. » Les jours suivants, on a laissé une havée de la taille 27 sans remblayer et on l'a fait servir de cheminée pour évacuer le grisou de montage mais au bout de quelques jours, on s'est rendu compte que ce n'était pas suffisant. Les délégués syndicaux venaient dire au bureau que les ouvriers se plaignaient de maux de tête. Donc, il y avait toujours du grisou dans l'aération de la taille 27. Alors, les ingénieurs ont décidé de construire un mur à l'entrée de la galerie qui conduisait au montage. On a placé des tuyaux dans le mur et la tuyauterie a été raccordée au puits de sortie d'air pour l'évacuation des gaz.

Au poste de nuit, c'était Donate Mario, le maçon aidé d'un manoeuvre qui maçonnait le mur et Alexandre Mornaque, ajusteur qui plaçait les tuyaux dans le mur aidé de deux manoeuvres car il y avait environ 200 m de tuyaux à placer pour arriver au puits de retour d'air. Alors la tuyauterie installée, chaque jour la sortie du grisou était contrôlée par les chefs porions et aussi par le conducteur et les ingénieurs. On était tous satisfaits au bout de quelques semaines de voir le grisou sortir de la tuyauterie. Au début du mois de mai, il était contrôlé par les ingénieurs qu'il n'y a plus que 1 % voire un demi pour cent de grisou. J'ajoute un croquis pour montrer comment on pouvait détecter la teneur du grisou de l'air avec la lampe à huile et la lampe de benzine. Ces deux lampes étaient appelées de sûreté. La détection ou

la recherche du grisou se fait le plus aisément à l'aide de la lampe de sûreté. Puisque la teneur en grisou dans l'air qui sortait du tuyau n'était plus explosive, les ingénieurs ont décidé de faire ouvrir une brèche dans le mur pour aller se rendre compte sur place dans la galerie et le montage qui dégagait le grisou.

### Avant la catastrophe



Le lundi 8 mai 1950 était une journée de chômage. Le personnel de maîtrise travaillait et commençait à préparer l'outillage et les ventilateurs. Le mardi 9 mai, je lis dans le rapport que je dois aller rechercher le gros ventilateur appeler l'ouragan à l'étage 490 m, prendre une bérote\* et un palan pour charger l'ouragan et l'amener à la chambre d'envoyage pour que les hommes désignés dans cette chambre puissent l'envoyer à 570 m.

On a décidé d'ouvrir le mur le mercredi 10 mai et j'explique pourquoi le perçage du mur a été reporté au jeudi 11 mai. Comme je l'ai dit plus haut, je suis allé chercher l'ouragan aidé du manoeuvre, Alphonse Scherling. Arrivés aux environs de la deuxième chambre, il y avait des chariots de terre et nous avons laissé la bérote derrière ces chariots. Les hommes de la chambre du premier poste n'avaient pas été prévenus de la présence de la bérote derrière les chariots. Ils ont refoulé les chariots de terre dans le contour (galerie) pour eux faire passer leurs chariots. La priorité pour le poste du matin, ce sont les chariots de charbon à remonter à la surface. Il faut dire aussi qu'au poste de nuit, il n'y avait personne à l'envoyage. Le matin du mercredi 10 mai, je suis remonté et j'ai prévenu le chef porion Fernand Saint-Denis que l'ouragan était dans la chambre au niveau 490 m. J'ai fait mon rapport sur le travail que j'avais effectué la nuit et je suis rentré chez moi.

Comme d'habitude, le soir du mercredi 10 vers 20h30, je suis allé au charbonnage pour reprendre mon service. En arrivant, la première chose que je fis ce fut de me rendre au bureau pour lire le rapport.

J'y suis très mal accueilli par le chef porion qui est très en colère. Je lui demandai de se calmer et que l'on puisse s'expliquer. Alors il me montre le livre de rapport en disant : « Lis ça ! Quel savon, nous avons reçu de la part du conducteur Herman Chapelle. De ta faute, ils n'ont pas ouvert une brèche dans le mur car il manquait l'ouragan ». Je lui ai expliqué qu'il était bien dans la chambre 490 mais derrière les chariots de terre. Alors lors de notre descente, nous sommes allés au mur à 570 m. Là, nous avons remarqué que deux hommes étaient allés chercher l'ouragan et l'avait amené près du mur à 570. Tout était prêt pour faire la brèche dans le mur mais le matin du 11 mai, nous recevons une engueulade du conducteur. C'est mon chef porion qui réplique de suite qu'il n'y a pas personne à la chambre au poste 3 et si les gens du matin avaient été prévenus, la bérrote avec l'ouragan n'auraient pas été refoulés dans le contour.

La nuit, les cages d'ascenseur et les puits étaient occupés par les repasseurs du puits. Ceux-ci redressaient un guidonnage. Ce matin du 11 mai 1950, je m'en souviens comme si c'était hier. Le conducteur Monsieur Chapelle et le chef porion Fernand Saligo et le porion de la taille 27 Jean-Baptiste Duquesne étaient tous bien nerveux. Jean-Baptiste qui était pourtant mon ami ne voulait pas me parler car disait-il : « C'est de ta faute que la brèche n'a pas été faite dans le mur. » Le mercredi, il n'était pas venu au travail car il avait pris un jour de congé et c'est moi qui l'avait conduit au crédit ouvrier pour avoir tous les papiers nécessaires pour acheter sa maison.

Bon revenons au matin du 11 mai. Lorsque Léon Saint-Denis rentrant dans le bureau me dit : « Ne vous en faites pas Jean-Baptiste. Maintenant tout est en place. Cela doit bien se passer. » J'ai rencontré sur le poste « le carré » Roukout et Vleyschman. Je lui dis que j'avais fait placer deux chariots vides à côté du mur plus un chariot de mortier et un tas de briques au cas où il faudrait reboucher de suite.

J'ai aussi croisé mon frère Georges qui était déjà à la lamperie pour prendre ses lampes. Il en prenait plusieurs car il organisait l'envoi des chariots vides vers le front de taille et les chariots pleins vers la chambre d'envoyage. Je crois que c'était Gustave Dauge, le second manœuvre pour ce travail. Ils étaient à 50 m environ du mur

Donc en passant près de lui, il me dit : « J'ai oublié mon tabac à chiquer ». Je lui ai donné mon paquet de tabac et je lui dis : « Le petit Jeannot, ça va ? » « Oui, me dit-il, avec un grand sourire, il m'a dit papa ! ». Son nouveau-né était âgé de 10 mois et je dis à mon frère : « A ce soir » car il venait m'aider à placer un nouveau carrelage chez moi.

Arrivé au bas de l'escalier, mon frère Yvon était ac-

croupi près de la porte des vestiaires. Je lui ai demandé : « Qu'y a-t-il, Yvon ? » Il s'est mis à pleurer en me disant : « J'ai peur, Jean, je n'aime pas de descendre. » Moi, tout en retenant mes larmes, je lui répondis que moi aussi je suis descendu à 14 ans et qu'il fallait bien le faire pour aider nos parents à vivre. Ça me faisait très mal de le voir pleurer quand voilà notre frère Joseph qui arrive et ensemble nous lui avons remonté le moral et surtout dit des mots d'encouragement pour qu'il ne pleure plus. Joseph et moi l'avons regardé partir avec un cœur bien gros

« Tiens, me dit Joseph, nous n'avons pas vu notre frère Auguste ». Monsieur Raoul Petit nous dit : « Votre frère a pris un jour de congé de maladie hier ». À ce moment, on entend crier : « Julien Roland est arrivé. Que fait-on ? » Il était arrivé en retard et le porion du 27 répondit : « Qu'il aille à sa place au 27 et que Hiernaux reprenne sa place à 490 m ». Il avait été désigné pour remplacer Julien à la taille 27.

Mon frère Joseph et moi, nous avons pris nos vélos pour rentrer chez nous à la rue de Trazegnies à Courcelles. Je me suis mis au lit après avoir regardé le maçon placer quelques carrelages dans notre première pièce

### La catastrophe

Vers 9 h 30 ou 9 h 45, ma femme est venue m'éveiller en me disant : « Jean, ton frère Albert est arrivé. Il travaillait à la surface et est venu m'annoncer qu'il y avait un coup de grisou. »

*Georges Sturbois*



De suite, Joseph et moi nous sommes partis avec sa voiture en disant : « C'est certainement au mur du 27 et tous les hommes decette taille seront pris dans le coup de grisou. »

Arrivés sur place, Maurice Doliver nous a dit : « Venez voir, il y a déjà un mort qui est remonté et je crois que c'est votre frère Georges. » C'était bien lui !

Tout de suite, nous avons mis nos habits de mineur car le chef porion Saint-Denis était occupé à former une deuxième équipe de secours qui fut composée

## Nouvelles

comme suit Maurice Dolivier, François Hembise, Joseph Gilot, Raymond Gamache, Léon Saint-Denis, Henri Joly, mon frère Joseph et moi sommes descendus par 490 m pour remonter les corps de nos camarades.

Mais une équipe de secours avait été formée par Jean-Pierre Droguet avec Georges Navet, Meulniser, Stanis Sedec, Arthur Van Wemerch, Edmond Van Puyvele et des ouvriers

Avant notre équipe, monsieur Histace, l'ingénieur accompagné de Pierre Lebacq, ouvrier, avait récupéré mon frère Yvon gravement blessé qui avait été tout de suite dirigé vers l'hôpital de Morlanwelz avec Julien Roelants et Edouard Noël. Ce dernier mourut en arrivant à l'hôpital.

Nous, lors de notre première remontée, on nous dit : « Votre maman vous demande. Elle est à la grille avec votre belle-sœur. » Elles avaient vu Yvon mais ne l'avaient pas reconnu. Alors nous leur apprenons

qu'Yvon est à l'hôpital. Nous ne pouvons pas ou nous n'avions été mort. Heureusement, Auguste n'était pas là. Il était chez lui, malade depuis hier. Il ne reviendra plus à la mine. Il a été déclaré inapte au travail de à cause de la silicose.

De retour au carré du puits, nous voulons redescendre mais à ce moment, on me dit de prendre des ouvriers pour reboiser la taille en partie. Comme volontaires, Lunio Joseph, Ukrainien, pour Porfito Vito et Lacusi Luigi dit Gigi, tous Italiens. Malheureusement, nous n'avons remonté que des corps brûlés. Chaque fois qu'on arrivait à la surface ne ramenant que des morts, un docteur nous conseillait d'aller boire un café, manger un pistolet et même boire un cognac pour nous redonner un peu d'énergie

Je peux vous dire qu'après avoir travaillé 6 heures à ce dur et triste travail, nous marchions comme des automates. Nous étions tous à bout de force. Vers 16 h, monsieur Histace, l'ingénieur nous dit : « Allez prendre une douche et rentrez chez vous car il y a



**LA FUNEBRE LISTE S'ALLONGE : les sauveteurs remontent du puits n°6 avec les corps de leurs malheureux camarades. Ils gagnent la morgue portant la civière sur laquelle un corps affreusement recroquevillé est étendu, sous la couverture. Sur leur passage, le silence se fait, les têtes se découvrent...**

d'autres volontaires pour le nettoyage des galeries et de la taille. Tous les corps sont remontés ». Notre groupe était formé de 4 hommes monsieur Dolivier, Joseph Gilot, Joseph et Jean Sturbois tel qu'on peut nous voir sur une photo à notre sortie de la cage

J'ai reçu cette photo de la Nouvelle Gazette. Les corps étaient déposés à l'infirmierie pour faire leur toilette avant de les mettre dans un cercueil. Ici encore, je m'en voudrais de ne pas citer et encore remercier toutes les femmes du carré qui ont eu un grand courage pour faire la toilette des victimes ainsi que le garde des vestiaires, Odilon Petit. De ces femmes, je n'ai retenu que quelques noms comme les deux sœurs Fernande et Lucienne Dusart, Suzanne Timmermans, Leireins Renelde et Sidonie. Ensuite, chaque corps était rendu à sa famille. Par la suite, les 24 cercueils ont été ramenés à l'hôtel de ville de Trazegnies transformé en chapelle ardente.

Vers 17 h, je suis allé rendre visite à mes parents accompagné de mon épouse et en rentrant chez eux, mon père s'est jeté dans mes bras en criant : « Quelle sale fosse, m'gamin » « Oui, papa mais je crois qu'Yvon va être sauvé. » Il m'a répondu que ce serait un miracle s'il vivait...

Mon épouse et moi sommes partis à l'hôpital de Morlanwelz pour nous rendre compte de la gravité des brûlures d'Yvan. Il était là sur son lit de souffrance, Il nous entendait mais ne pouvait pas nous voir car il avait les paupières très brûlées. A côté de lui, il y avait Julien Roelants qui mourut un peu après.

C'était la nuit du samedi 13 au dimanche 14 mai et puis bien sûr la vie continue pour les autres et le lundi 16 mai, il fallait redescendre au fond de ce puits maudit qui avait été mon puits préféré parmi les 6 autres où j'avais été ouvrier à veine et manœuvre. C'était bien triste car il manquait tous nos amis victimes de la bataille du charbon.

### À suivre

Jean le mineur

## SOCIÉTÉ

### La Flandre se mobilise contre les fast-foods à la campagne : la Wallonie est-elle à la traîne ?

Selon la presse flamande, la chaîne de restauration rapide McDonald's se heurte à ses limites dans les villes et se tourne vers les zones rurales

Le procédé n'est pas neuf, les grandes enseignes



ont déjà tenté l'expérience en France. Mais ce que les chaînes de fast-food n'avaient peut-être pas prévu, c'est qu'elles se heurtent de plus en plus à des protestations dans les petites villes. Plusieurs communes flamandes se sont mobilisées – citoyens et autorités locales – pour tenter d'empêcher l'arrivée des géants de la «junk food».

Le dossier a pris de l'ampleur en avril dernier après la publication d'une étude régionale de Sciensano. L'Institut belge de Santé Publique a cartographié l'évolution du paysage alimentaire flamand en avril 2023. Il en ressort que le nombre de personnes vivant dans des quartiers où il y a une majorité d'enseignes de «malbouffe» a augmenté par rapport à 2008. On y apprend notamment que le lien entre poids des enfants et nombre de chaînes de restauration rapide proche des écoles est bien réel, ou encore que neuf Flamands sur dix vivent dans un quartier où il est plus facile de trouver une alimentation malsaine qu'une alimentation saine. Face à ces constats, la ministre flamande de l'Économie, Hilde Crevits, a décidé de lancer une étude. Le but, selon De Standaard, est de créer un cadre pour donner les outils aux bourgmestres de dire non à l'arrivée de ces nouveaux restaurants sur leur sol.

### Wallonie, terre de «malbouffe» ?

Si les mobilisations sont nombreuses au niveau local en Flandre, elles semblent moins importantes en Wallonie. À Jambes, dans l'entité de Namur, un moratoire pour empêcher l'arrivée de nouveaux fast-foods a été mis en place par la commune, suite à l'implantation effrénée de plusieurs enseignes dans une zone restreinte le long d'une route. Mais ce type d'initiative semble plutôt solitaire pour l'instant. Seuls des comités de riverains se mobilisent parfois,

comme ça a été le cas à Waterloo par exemple. Plusieurs petites communes ont donc vu l'arrivée d'un fast-food ces dernières années, et de nombreux projets sont en cours. À Binche ou Éghezée par exemple, on se félicite de l'arrivée de ces nouvelles enseignes. À Ath ou Walcourt, des projets sont en cours et attendent la réaction des citoyens.

L'argument défendu par les autorités locales est souvent celui de l'emploi. Problème, selon les spécialistes, ces emplois sont contrebalancés par la concurrence déloyale exercée sur les commerces locaux : «Les fast-foods ont un système de fonctionnement qui n'est pas celui d'un établissement normal, explique Luc Marchal, porte-parole de la Fédération wallonne de l'Horeca. Ce sont des centrales d'achat, des cuisines centrales et autres. Et ça ne contribue en rien à la vie locale. Ça ne fait pas vivre les petits producteurs. Nous connaissons tous des friteries qui travaillent avec les pommes de terre d'un fermier du coin, avec les hamburgers de la boucherie, le pain qui vient de la boulangerie. Certes, ce n'est pas le cas dans tous les snacks ni dans toutes les friteries, mais c'est quand même une tendance qui s'est installée. Le fast-food ne va jamais procéder de la même façon puisqu'à tous les niveaux, il y a une économie d'échelle.»

Autre aspect, la concurrence déloyale : «Les fast-foods font une concurrence au snack frierie, parce qu'ils parviennent à avoir des prix qui sont inférieurs à ce que l'on trouve dans des snacks frierie où évidemment, il n'y a pas cette économie d'échelle. Et puis, l'autre gros souci, c'est l'importance du marketing. Ces entreprises ont une force de frappe que les petits restaurateurs locaux n'auront jamais», ajoute Luc Marchal.

En Flandre, l'argument des déchets fait aussi débat. Là aussi, la Fédération Horeca réagit : «C'est vrai qu'aujourd'hui, les fast-foods, tout comme tous les établissements Horeca et autres d'ailleurs, sont tenus d'utiliser des emballages soit réutilisables, soit biodégradables... Mais ça pollue énormément, d'autant plus que ces établissements ont énormément de clients et donc énormément de déchets.»

### **L'environnement, un facteur déterminant sur la prise de poids**

Les facteurs expliquant la prise de poids des Belges sont évidemment la génétique et la sédentarité mais depuis plusieurs années, les chercheurs et chercheuses étudient l'impact de l'environnement sur les habitudes alimentaires. «L'obésité est en nette majoration, analyse Caroline Dal Pont, chirurgienne digestive et bariatrique au CHRSM-site Meuse à Namur. On voit bien que sur les 20 dernières années, elle a presque doublé dans le monde. En Europe également la population, donc les enfants, est

touchée. Malheureusement avec un enfant sur cinq qui est en situation de surpoids, c'est vraiment devenu un problème de santé publique.»

La médecin rappelle les causes multifactorielles de l'obésité : «On sait effectivement que c'est plurifactoriel. L'obésité, peut être due à un niveau éducationnel parfois un peu plus bas, à la sédentarité, à des problèmes héréditaires, mais aussi à des facteurs émotionnels et de stress. Mais ce que l'on constate aussi c'est que l'environnement joue un rôle particulier. (Les fast-foods) sont de plus en plus proches de la population. Aujourd'hui, les jeunes sortent manger dans un fast-food sur leur temps de midi. Si cela se rapproche encore, et arrive dans nos villages, j'ai peur que ces enseignes soient présentes dans nos vies en continu. D'autant plus que le marketing est fait pour attirer vraiment la population jeune et jeunes adultes.»

Contacté, le tout nouveau ministre wallon de la Santé Yves Coppieters dit prendre le dossier en main dès la rentrée, et annonce un grand plan de lutte contre l'obésité en Wallonie.

**INFO par Maïté Warland**  
**Extrait de RTBF.be**

## **Prix des aliments et concentration du capital.**



A l'avenir, le dérèglement climatique perturbera profondément la production d'aliments de telle sorte que ces derniers deviendront sensiblement plus coûteux 1. Ce terrible état de choses sera mécaniquement amplifié par la concentration du capital dans le secteur. En effet, la marginalisation de l'agriculture paysanne correspond, de nos jours, à l'avènement de méga-transnationales pilotant des chaînes de valeur aux dimensions intercontinentales.

Actuellement, 5 entreprises (ADM, Bunge, COFCO, Cargill ainsi que Louis Dreyfuss Company) dominent la quasi-totalité de l'approvisionnement alimentaire dans le monde et par conséquent, influent fortement

sur les prix de vente. Par exemple, ces multinationales maîtrisent environ 80% du commerce mondial des grains. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que lorsqu'un oligopole, formé d'une poignée de compagnies, contrôle un marché aussi vital que l'alimentation de la majorité des habitants de la planète, il en résulte inévitablement une tendance à l'élévation du niveau des prix d'équilibre au détriment des consommateurs.

C'est ainsi que dans un passé récent, ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfuss Company ont accru leurs marges de façon à tout le moins marquée. En comparant les profits records de ces mastodontes en 2022 avec la moyenne de leurs bénéfices durant la période 2016-2020, on note une augmentation de 300% pour ADM, 280% pour Bunge, 250% pour Cargill et 280% pour LDC. Pour mémoire, la Russie et l'Ukraine représentent 30% des exportations de blé dans le monde. En tout état de cause, des troubles géopolitiques dans cette région ne pouvaient, dès lors, qu'orienter les cours à la hausse. Dans le cas russe, on pourrait éventuellement suspecter derrière certaines hausses des prix une volonté de déstabiliser le marché alimentaire de l'Union européenne.

Cependant, si les augmentations de prix des aliments fournis par les grandes compagnies transnationales n'avaient fait que refléter la hausse des cours liée à la guerre (et sans doute amplifiée par les marchés financiers), leurs taux de marge n'auraient pas connu une évolution aussi spectaculaire puisque la progression de leurs prix de vente aurait été strictement nominale. En effet, un taux de marge correspond au pourcentage de gain lié à la vente d'un produit par rapport au prix d'achat. Sur cette base comptable, on peut donc estimer à bon droit que la concentration du capital dans le secteur de la production d'aliments s'exerce, de nos jours, au détriment des consommateurs.

Fait intéressant : l'un des 5 géants de l'agroalimentaire mondial a fait évoluer ses gains de manière nettement moins soutenue que les autres. Il s'agit de COFCO, c'est-à-dire la China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation, soit une entreprise publique chinoise active dans l'agro-business. Par rapport à 2016-2020, on signale une hausse de 70%, ce qui reste, malgré tout, impressionnant 2

Pendant longtemps, COFCO a disposé d'un monopole pour tout ce qui concernait l'importation et l'exportation de produits agricoles en Chine populaire (aujourd'hui premier acheteur de blé dans le monde). Aujourd'hui encore, l'aire d'activité de la société reste fortement liée à l'Empire du Milieu (près de 50% des revenus du groupe 3). De surcroît, comme chacun le sait, les entreprises en Chine, tant privées que publiques, sont encadrées de très près par le Parti-Etat. COFCO n'a donc pas eu l'opportunité

d'opter pour un relèvement démentiel de ses taux de profit pour des raisons de maintien de la stabilité sociopolitique du pays et de perpétuation de la domination du PCC sur la société chinoise.

Nonobstant ces facteurs de contexte propres à la Chine, ces informations ne sont pas dénuées d'intérêt pour nous en Europe dans la mesure où l'on peut s'attendre à ce que dans le futur, des réglementations plus contraignantes par les pouvoirs publics de la tarification de composantes essentielles de la vie sociale, dont l'alimentation, s'avèrent de plus en plus urgentes. Cela s'était, au demeurant, déjà observé il y a deux ans lors de la crise énergétique à laquelle avait également donné lieu l'invasion de l'Ukraine. Pour terminer, n'oublions surtout pas que le fait de souligner le caractère opportun d'une pratique de régulation économique mise en œuvre en Chine ne constitue nullement un plaidoyer en faveur du système politique régissant ce pays. Il n'existe, en effet, aucun lien de nécessité sur le plan logique entre libéralisme politique et économique. Cette distinction fut d'ailleurs admise en son temps par Hayek lui-même, du moins pour l'Europe continentale 4. Si cela va sans dire, cela ira évidemment encore mieux en le disant...

1 FAO, The Impact of Disasters on Agriculture and Food Security. Avoiding and reducing losses through investment in resilience, 2023

2 SOMO (Netherlands), Hungry for profits, 30 janvier 2024.

3 COFCO, About COFCO, Url: <https://shorturl.at/kIFZ4>

4 Lire à ce sujet Légé, Philippe, Le mirage du libéralisme hayékien in Revue Française de Socio-Économie, vol. 3, n°1, 2009, pp. 77-95.

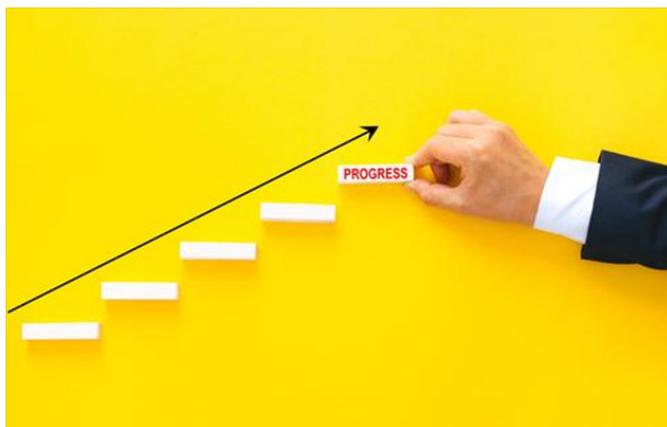
**Xavier Dupret**

**Economiste (ISFSC-Bruxelles et AJJ-Charleroi)**

## Les relocalisations et créations d'emplois promises pendant le Covid ont-elles eu lieu ?

Le 18 mars 2020, la Belgique entrait en confinement pour lutter contre le coronavirus. Huit mois et un début de deuxième vague plus tard, le gouvernement wallon se projetait dans l'après-crise avec le lancement de son plan «Get Up Wallonia!». Ce dernier visait à «relocaliser sur notre territoire la production de biens [et] réindustrialiser la Wallonie» avec en figure de proue la production de masques «Made in Wallonia».

À l'époque, cette volonté de rapatrier une partie de l'activité économique sur son sol ne se cantonnait



pas qu'au territoire wallon ou belge. Quelques mois plus tôt, c'était le président français, Emmanuel Macron, qui plaidait pour une reconquête de la «souveraineté industrielle» de son pays et promettait la création d'environ 1800 emplois via des investissements ciblés. Même objectif au niveau européen : le commissaire Didier Reynders assurant que «la Commission [était] tout à fait disposée à organiser la gestion future d'éventuels stocks stratégiques communs».

Quatre ans après, ces relocalisations – et les créations induites d'emplois – ont-elles eu lieu ? Rien n'est moins sûr. Décryptage.

### 45% des entreprises ont relocalisé

Comptabiliser le nombre de relocalisations en Europe, et a fortiori en Belgique, n'est pas chose aisée. Pour cause, il n'existe aujourd'hui aucune donnée sur les activités de relocalisations de nos entreprises. Seuls des études, recherches ou rapports européens et internationaux permettent de dégager des tendances.

C'est le cas du dernier sondage de la Banque centrale européenne (BCE) réalisé auprès d'une soixantaine d'entreprises européennes. Interrogées sur leurs stratégies passées et futures en matière de localisation de leur production et d'approvisionnement, 45% d'entre elles répondent avoir déplacé leurs activités, que ce soit au sein ou hors de l'Union euro-



péenne (UE) au cours des cinq dernières années. Sachant qu'une proportion plus élevée d'entreprises a déplacé leur production hors de l'UE plutôt que dans/vers l'UE.

Ce n'est donc pas la majorité des entreprises qui ont choisi de se relocaliser. Mais parmi elles, il y a la start-up flamande Nobi qui fabrique des lampes intelligentes. Depuis l'an dernier, leur assemblage complet a été relocalisé à Aartselaar, dans la région d'Anvers. Et ce, surtout pour des raisons économiques. «La production en Belgique est beaucoup moins coûteuse qu'en Chine, même dans le scénario le plus pessimiste», indique Liesbeth Pyck, cheffe du département marketing et communication de Nobi qui estime que la production en Flandre est au moins 18% moins chère qu'en Chine.

Avec la hausse des coûts de transport ou des matières premières, taxes d'importation élevées ou progression des salaires en Asie, rapatrier ses activités s'avère être plus avantageux pour certaines entreprises comme Nobi. «Les coûts salariaux en Chine ont augmenté en moyenne de 15% par an au cours des dix dernières années. Ils sont, par exemple en Croatie, plus faibles. Il existe toujours un écart salarial, mais les salaires ne représentent que 10% du coût total des opérations en Chine», précise ainsi le professeur à l'UGent, Rudy Aernoudt.

### Tout miser sur la haute valeur ajoutée

Côté wallon, l'entreprise I-care, leader mondial en maintenance prédictive d'outils industriels, vient d'investir plusieurs dizaines millions d'euros pour relocaliser l'une de ses chaînes de production à Mons. Concrètement, cette société qui fait des «diagnostics sur des machines industrielles pour trouver leurs maladies» comme le schématise son CEO Fabrice Brion, va fabriquer en interne quelques millions d'objets connectés.

Pourquoi ce choix ? «Parce qu'on trouve que c'est important pour des raisons stratégiques et économiques d'investir ici et de ne pas sous-traiter dans d'autres ensembles économiques qui ne respectent pas les mêmes règles que nous», répond-il simplement avant d'ajouter que cette décision suppose deux conditions pour rester compétitif.

Selon lui, il faut «avoir un produit technologique au prix de vente élevé et une production efficace». En d'autres termes, que la production relocalisée concerne des produits innovants et qu'elle bénéficie d'investissements importants pour gagner en productivité.

Pour rester compétitif, il faut avoir un produit technologique au prix de vente élevé et une production

efficace. Fabrice Brion, CEO d'I-care

Notons ainsi le coup de pouce du gouvernement wallon ces dernières années. Aussi appelée, S3, sa stratégie vise à travers l'innovation à réimplanter en Wallonie l'industrie du futur. «Le gouvernement a approuvé récemment 17 dossiers liés à des appels à projets. L'idée est de dire quels sont nos grands choix et nos priorités et comment on peut rassembler les acteurs pour porter un certain nombre de projets», indique dans l'Écho le ministre wallon de l'Économie, Willy Borsus (MR) selon lequel le projet de l'entreprise I-care «n'aurait pas été possible sans tout le travail de recherche et d'innovation».

Conséquences : c'est donc plutôt «la haute valeur ajoutée qui va être développée chez nous», résume l'économiste Xavier Dupret. Outre la haute technologie, la Wallonie accueille des entreprises agroalimentaires, textiles ou pharmaceutiques.

### Créations d'emplois anecdotiques



Pour Biowin, le pôle wallon de compétitivité du secteur de la pharmacie et des sciences du vivant, la création d'emplois est positive. Selon une étude de pharma.be citée par leur porte-parole, l'emploi dans le secteur bio pharmaceutique belge a augmenté de près de 4% en 2021, soit 5740 postes. Sans pouvoir parler de relocalisations stricto sensu, près de 3,5 milliards d'euros ont été investis dans divers projets (217 au total) en Wallonie par des sociétés pharmaceutiques étrangères, y compris celles de la Flandre entre 2000 et 2023.

En Flandre, la société Nobi annonce avoir embauché 15 personnes depuis sa relocalisation en Belgique. Une croissance qui se poursuit puisqu' «en mars 2024, nous ouvrirons une deuxième ligne de production dans notre usine, ce qui portera notre effectif à 20 personnes [et] en 2025, les lignes 3 et 4 seront ouvertes, créant 12 emplois supplémentaires», précise Liesbeth Pyck.

La haute valeur ajoutée est un segment d'activité qui est plutôt intensif en capital. Xavier Dupret, économiste

Au-delà de ces exemples, mesurer les créations d'emplois dans l'économie générale reste un défi. D'après le think-tank américain Reshoring Now qui plaide en faveur d'un retour de leurs entreprises sur leur sol, entre 2010 et 2023, les relocalisations auraient permis de créer près de 1,7 million d'emplois aux Etats-Unis.

La Banque nationale de Belgique (BNB) nuance ces

créations qui sont, selon elle, «définies de manière très large». L'un de ses économistes, Emmanuel Dhyne, note qu'on n'a pas vraiment d'évidences pouvant dire voilà, les relocalisations ont créé X milliers d'emplois avec une quelconque force statistique, si ce n'est ces quelques anecdotes».

De toute façon, pour l'économiste Xavier Dupret, si création d'emplois il y a, elle n'est pas massive car «la haute valeur ajoutée est un segment d'activité qui est plus intensif en capital financier qu'humain». «Vous pouvez faire tourner certaines entreprises avec un équivalent temps plein en 3x8 [travailler par rotation pendant trois périodes d'environ huit heures qui constituent la journée de travail, ndlr] sur un site de production de 1000 mètres carrés sans problème», indique celui qui est aussi chercheur au Gresea (Groupe de Recherche pour une Stratégie économique alternative).

Finalement, comme le dit l'économiste Maxime Combes, «tout ça reste relativement mineur statistiquement parlant, par rapport aux grandes masses d'entreprises ou de secteurs entiers dont la production a quasiment disparu depuis 25 ans ou 30 ans dans nos pays».

### Effet d'opportunité

Xavier Dupret insiste aussi sur l'importance du contexte qui oriente parfois les comportements commerciaux sans les pérenniser. Il prend l'exemple de l'industrie textile pendant la pandémie de Covid-19 : «À l'époque, on avait développé une ligne de production en Wallonie, le gouvernement wallon avait des commandes. Il y avait un effet d'opportunité. Mais une fois que la pandémie est retombée, on n'a pas vu de redéveloppement du textile. C'était clairement lié à une conjoncture très particulière avec des ruptures sur les chaînes de production et le fait qu'il y avait des commandes publiques pour avoir des stocks stratégiques qui avaient été détruits quelques années auparavant.»

On pense ainsi à l'échec des masques de Deltrian, l'une des promesses du ministre-président Elio Di Rupo au moment de lancer son plan de relance en sortie de crise sanitaire. Trois ans plus tard, le seul outil de production de masse de masques en Wallonie est mis en liquidation et ses lignes de production sont vendues à des prix dérisoires. Trente personnes travaillaient alors dans cette usine.

### Régionalisation plutôt que relocalisation

Plus globalement, la crise du Covid-19 a bousculé les chaînes d'approvisionnement internationales. Et les entreprises ont eu besoin de les sécuriser.

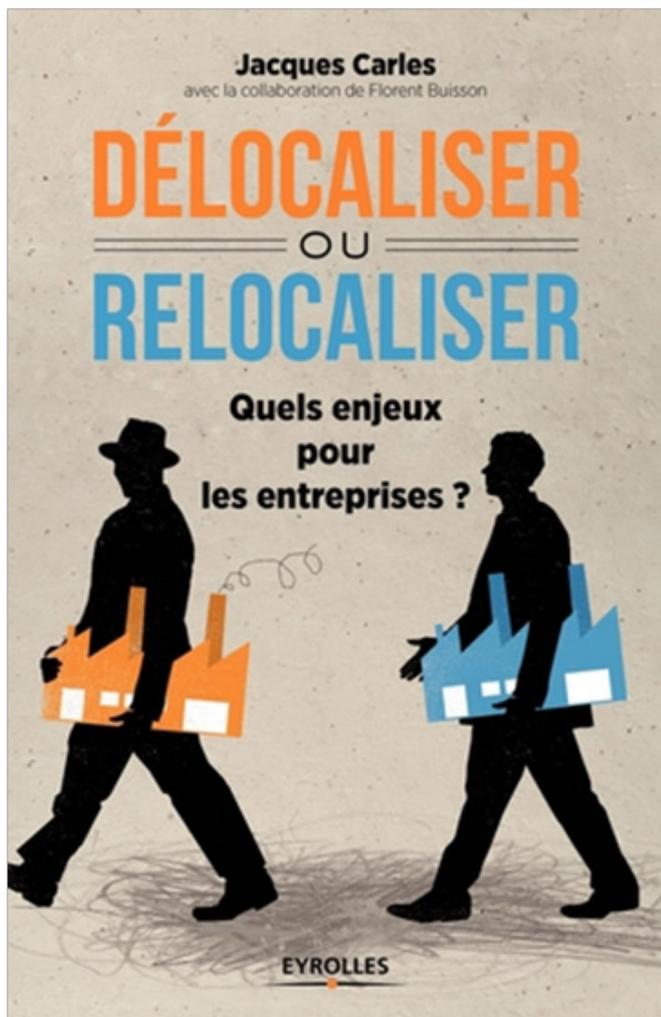
Entre le printemps 2020 et le printemps 2022, le cabinet de conseil McKinsey a mené une enquête en trois cycles auprès de 60 à 113 cadres supérieurs de

grandes multinationales actives dans divers secteurs et pays. Lorsque la crise du Covid-19 battait son plein en mai 2020, 40% des cadres envisageaient des mesures pour renforcer la résilience, telles que la régionalisation des chaînes d'approvisionnement. Un an plus tard, ce ne sont finalement «que» 25% des cadres qui envisageraient cette stratégie. Deux ans après le début de la pandémie, en mai 2022, «la relocalisation des propres installations de production reste l'exception».

Finalement, cette enquête révèle que plus le contexte géopolitique est incertain, plus les entreprises prévoient d'accroître la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement. Et inversement. Loin d'une vague de relocalisations massives dans le pays d'origine, on a donc plutôt observé une régionalisation, c'est-à-dire dans un pays voisin ou «ami».

Et à l'avenir non plus, les entreprises ne prévoient pas de rentrer massivement au bercail. Selon le dernier sondage de la Banque centrale européenne (BCE), dans les cinq prochaines années, un quart des entreprises interrogées envisagent de relocaliser leurs activités au sein de l'Union européenne.

### Géopolitique et sécurisation



Quoi qu'il en soit, pour l'économiste et essayiste français, Nicolas Bouzou, le contexte géopolitique reste cardinal dans le choix des entreprises. Dans une interview à L'Echo, il soulignait ainsi le fait que «la guerre en Ukraine a eu un impact sur le prix des matières premières [tandis que] les tensions entre Taiwan et la Chine ont entraîné une relocalisation de la production des semi-conducteurs».

À ce titre, la France a lancé en juin 2023 la production de la nouvelle usine de composants semi-conducteurs à Crolles, dans la région grenobloise. Un projet d'investissement de près de 7,5 milliards d'euros.

C'est aussi le besoin de flexibilité et de sécurité «dans un contexte géopolitique incertain» qui a incité la société flamande Nobi à relocaliser ses activités. «La proximité physique entre nos concepteurs et nos fabricants nous permet d'agir rapidement pour mettre à niveau nos produits, ce qui est essentiel pour une entreprise en croissance rapide comme la nôtre», souligne Liesbeth Pyck.

In fine, la création d'emplois ne se résume pas à l'implantation géographique d'une entreprise sur un territoire, estime Maxime Combes, également membre d'Attac France. «Avant même de regarder ce qui se délocalise ou se relocalise, il faut se demander si le tissu économique, qu'il soit industriel, de services ou agricole dans une région donnée, crée de l'emploi. C'est ça qui est décisif sur le volume d'emplois disponibles. La question est de savoir si les investissements qui sont faits par les investisseurs d'une région ou d'un pays se font sur ce territoire-là ou à l'étranger».

Autrement dit, «la question qui va se poser, c'est aussi celle de la capacité pas seulement à relocaliser de l'activité, mais à protéger de l'activité chez nous», complète Xavier Dupret.

Selon le Conseil Supérieur de l'Emploi, «la création d'emplois s'essouffle» même si 2022, il y a eu 101.000 emplois créés en Belgique, soit le nombre le plus élevé

**Romane Bonnemé**  
Extrait de RTBF.be

### Epargnez les riches ? Un discours commun sans fondement scientifique.

Le débat sur l'introduction d'un impôt sur la fortune est caractérisé par des demi-vérités et des faux-semblants, affirmait récemment Marc Reynebeau, chroniqueur au journal flamand De Standaard. Tels des marchands de doute, certains groupes d'intérêt tentent de semer la confusion quant aux dangers et aux bénéfices

potentiels d'un impôt sur la fortune. Une lettre ouverte signée par 400 chefs d'entreprise mettant en garde contre les prétendus effets néfastes d'un impôt sur la fortune l'a encore illustré le week-end dernier.

Le cœur de l'argument ? Un impôt sur la fortune est inefficace (parce qu'il entraîne une fuite des capitaux et de faibles rendements), il est économiquement nuisible (en limitant les ressources dont disposent les plus riches pour investir), il est inutile (parce que la Belgique a déjà des impôts sur le capital élevés) et va essentiellement frapper la classe moyenne. Toutefois, un examen de la littérature scientifique récente montre que cet éventail d'arguments utilisés est factuellement incorrect.

### La fuite des capitaux est exagérée.

Lors de l'introduction d'un impôt sur la fortune, il faut tenir compte du changement de comportement des



personnes susceptibles de devoir le payer. Certains pourraient être tentés de fuir le pays afin de l'éviter. Néanmoins, au-delà d'histoires anecdotiques de quelques personnages célèbres qui ont déménagé pour des raisons fiscales, il n'y a guère de preuve empirique d'une fuite des capitaux à grande échelle. De nombreux millionnaires se révèlent plus honorables qu'on ne le pense.

Par conséquent, une étude sur les migrations internationales consécutives à l'introduction d'impôts sur la fortune conclut que les pertes dues à la fuite des capitaux sont négligeables par rapport aux revenus potentiels. Une étude scandinave récente aboutit aux conclusions suivantes : une augmentation d'un point de pourcentage du taux moyen de l'impôt sur la fortune pour les 2 % les plus riches entraîne une diminution de l'emploi total de maximum 0,03 % et du PIB de maximum 0,1 %.

Le risque de fuite des capitaux semble donc largement exagéré. Les « riches » ne fuiront pas en masse, contrairement à ce qui est souvent affirmé.

### Des recettes limitées ?

Ensuite, le peu de recettes que générerait un impôt

sur la fortune est fréquemment pointé du doigt. Or, l'étude la plus récente sur le sujet (de l'UCLouvain) réfute également cette critique : un impôt sur la fortune bien conçu pourrait rapporter entre 8,9 et 13,2 milliards d'euros annuellement en Belgique. Et ces chiffres tiennent déjà compte des pertes potentielles dues à l'évasion fiscale. Une telle manne d'argent serait bienvenue à une époque où les États doivent trouver des fonds supplémentaires pour faire face aux problèmes sociaux et environnementaux, tout en étant soumis à la pression des nouvelles règles budgétaires européennes.

De plus, les exemples du passé nous ont appris que si les recettes de l'impôt sur la fortune ont été décevantes dans certains pays de l'OCDE, c'est principalement parce que trop d'échappatoires et de niches fiscales ont été laissées ouvertes.

### Néfaste pour l'économie ?

Des chefs d'entreprise dont les activités fonctionnent bien se trompent d'ennemi en s'opposant à l'impôt sur la fortune : un tel impôt a pour effet de déplacer la charge fiscale vers les propriétaires dont les capitaux sont peu ou improductifs. Selon une étude américaine, un impôt sur la fortune a un effet net d'amélioration de l'efficacité : comme la détention d'un capital « dormant » entraîne un coût supplémentaire, il incite davantage à utiliser le capital de manière plus productive en l'investissant. Par conséquent, l'investissement n'est pas découragé, mais encouragé, ce qui profite à la productivité de l'économie.

Un impôt sur la fortune ne rendrait donc pas l'économie belge moins innovante, au contraire.

### Déjà très taxé ?

Il est de bon ton de prétendre que les impôts sur le capital sont déjà « très élevés » en Belgique. Toutefois, les chiffres récents de l'OCDE montrent clairement qu'en réalité, la différence de taux d'imposition effectif entre les personnes percevant des revenus du travail et celles percevant des revenus du capital n'est nulle part plus importante qu'en Belgique. Cela s'explique en grande partie par l'absence d'impôt sur les plus-values en Belgique et l'absence d'impôt sur les revenus locatifs réels.

Ainsi, contrairement à ce qui est souvent affirmé, la Belgique n'est pas un enfer fiscal mais plutôt un paradis fiscal pour les plus fortunés. C'est le travail qui supporte une taxation disproportionnée, pas le capital.

### Saigner la classe moyenne ?

La classe moyenne ne risque-t-elle pas alors d'être touchée par l'impôt supplémentaire ? Des chiffres récents de la Banque Nationale de Belgique montrent claire-

ment que l'inégalité des richesses en Belgique a longtemps été sous-estimée. Plus de la moitié (55 %) de la richesse nette et pas moins de 79 % des actions cotées en bourse sont entre les mains des 10 % les plus riches. En outre, une part croissante de cette richesse est héréditaire : elle a été transmise de génération en génération et n'a pas été acquise sur la base du mérite personnel ou du mérite tout court.

Un impôt sur la fortune n'affecterait donc qu'une petite partie de la population.

### Choix politique

Lorsque des chefs d'entreprise s'opposent à un impôt sur la fortune parce qu'il n'est pas dans leur intérêt direct, ils sont dans leur bon droit. Mais prétendre que son introduction est désastreuse pour la société, c'est trahir la vérité et induire en erreur. Et, lorsque plus de 70 % de la population est favorable à un impôt sur la fortune, cela ressemble davantage à du chantage. En fin de compte, taxer la richesse est techniquement possible, faisable et économiquement efficace – le faire ou non est donc un choix politique.

**Suivent les signatures de dizaines de professeurs d'universités.**

Extrait de <https://www.denktankminerva.be/>

## Pour chaque tranche de 100 € de profits réalisés, les plus grandes entreprises actives en Belgique reversent 73 € à leurs actionnaires



À l'occasion de la journée internationale du travail, Oxfam Belgique publie un rapport inédit examinant la manière dont les inégalités se reproduisent de façon systémique en Belgique. La grille d'analyse de l'ONG pour le rapport intitulé «Le dividende des inégalités» se porte principalement sur la façon dont la richesse créée au sein des entreprises est ensuite redistribuée vers les salariés, les détenteurs de capitaux et la collectivité. Oxfam démontre que les marges des entreprises ont beaucoup plus contribué à l'inflation que les salaires tandis que la richesse créée par les travailleurs augmente de 45 %, leur part du gâteau diminue. Elle

analyse également les 45 plus grandes entreprises de Belgique et calcule comment, en temps de crise, leurs actionnaires ont vu leurs dividendes augmenter de 23 % depuis 2017. Dans le même temps, le système fiscal favorise les individus les plus riches par rapport aux travailleurs et travailleuses.

### Les marges des entreprises alimentent l'inflation mais ce sont les salariés qui sont mis à la diète.

En Belgique, les marges des entreprises ont contribué deux fois plus à l'inflation en 2021 que les augmentations de salaire. En 2022, la contribution des marges des entreprises à l'inflation était toujours 25% plus élevée que les salaires. Les marges bénéficiaires des entreprises atteignent des niveaux historiques, elles ont plus augmenté en Belgique que dans les pays voisins et sont les plus élevées depuis 20 ans.

En 2024, la loi prévoit que les salariés pourront voir leurs salaires augmenter de... 0% (hors indexation). Un non-sens alors même que la richesse créée par les salariés au sein des plus grandes entreprises actives en Belgique ces six dernières années a augmenté de 45 %. Sur la même période, les dépenses par salariés de ces entreprises n'ont pourtant augmenté que de 13 %.

« La richesse générée par les entreprises n'est pas équitablement distribuée, l'augmentation des profits est privilégiée au détriment des salaires et de prix justes pour les consommateurs. 73 % en moyenne des profits des grandes entreprises sont reversés sous forme de dividendes aux actionnaires. Sur les 6 dernières années, certaines entreprises ont même versé plus de dividendes qu'elles n'ont réalisé de bénéfices ! » explique Julien Desiderio, chargé de plaider en justice fiscale chez Oxfam Belgique.

Et tout ceci alors que les marges des grandes entreprises n'ont jamais été aussi élevées. « Ces superprofits se retrouvent notamment dans les secteurs comme l'énergie, l'agroalimentaire, les nouvelles technologies ou le transport maritime. Des secteurs qui ont par exemple tiré parti de la guerre en Ukraine, en mettant à profit leur position dominante pour augmenter les prix et donc leurs bénéfices. Ces profits exceptionnels, réalisés en partie grâce à un contexte de crise, ont ensuite profité aux actionnaires sous forme de versement de dividendes et de programmes de rachats d'actions », conclut Julien Desiderio.

### La Belgique est un paradis fiscal pour les détenteurs de capitaux.

Il faudrait plus d'un siècle de travail, sans dépenser un euro, à une personne au salaire minimum pour collecter l'équivalent de ce que gagne un dirigeant du BEL20 en un an. Un écart de rémunération qui ne peut plus s'expliquer par les performances des entreprises et qui n'a pas plus de fondement que le prix exorbitant des



joueurs de football. Une situation qui bénéficie surtout aux hommes puisque seules 4,5 % des entreprises cotées en Belgique ont une femme comme CEO.

Le système fiscal belge instaure une inégalité structurelle entre les personnes qui tirent des revenus de leur travail et les personnes qui tirent des revenus uniquement de leurs investissements. À titre d'exemple, un individu qui perçoit 41.000 euros brut en travaillant devra payer 30 % d'impôts en moyenne sur ce revenu. Un individu qui génère un profit de 41.000 euros en revendant des actions paiera 0 % d'impôt sur sa plus-value.

La Belgique est le pays de l'OCDE où la différence de taxation entre les détenteurs de capitaux et les travailleurs est la plus grande. Un système inégal qui bénéficie aux plus aisés quand on sait que les 10 % les plus riches de la population détiennent près de 80 % des actions cotées en bourse.

La Belgique prévoit en plus des régimes fiscaux favorables pour les versements de dividendes et les rachats d'actions. Les dépenses fiscales de la Belgique en faveur des détenteurs de capitaux sont ainsi équivalentes à 3 % du PIB.

### **L'Etat subventionne massivement des entreprises très rentables.**

« À l'international, la Belgique n'est pas uniquement connue pour les frites, la bière et le chocolat mais également pour les incitants fiscaux qu'elle octroie au secteur pharmaceutique », fait remarquer Julien Desi-

derio. Des avantages fiscaux qui coûtent des millions chaque année, dont l'impact n'est pas évalué par les pouvoirs publics et dont l'efficacité et l'efficacités font l'objet de critiques de la part du Bureau fédéral du Plan, de la Commission européenne ou encore de l'OCDE. Le taux d'imposition moyen des entreprises pharmaceutiques variait seulement entre 1 % et 2,15 % durant la pandémie.

L'Etat désinvestit dans ses compétences interne et a recours de façon croissante aux sociétés de consultance. Des choix qui coûtent cher aux contribuables et qui privent les services publics de compétences stratégiques. La Flandre, par exemple, économise 75 millions d'euros par an sur ses fonctionnaires mais compense en dépensant le double auprès des firmes de consultance.

### **Recommandations pour une économie plus juste.**

Oxfam demande aux différents partis politiques et au futur gouvernement de prendre des mesures ambitieuses pour assurer une juste répartition de la richesse, tant au sein des entreprises que dans la société. Cela passe par un renforcement de la lutte contre le pouvoir des monopoles et une révision de la loi sur la norme salariale de 1996. Il est également crucial de dissuader la pratique des rachats d'actions en les taxant comme des dividendes, et d'encadrer la rémunération des dirigeants pour lier leurs revenus à des objectifs de durabilité.

Sur le plan fiscal, réaffirmer la progressivité de l'impôt et instaurer une taxation cohérente des plus-values et des dividendes sont des mesures indispensables pour restaurer de l'équité fiscale. Une taxation efficace des multinationales, avec un impôt minimum de 25 %, ainsi que l'introduction d'un impôt sur la fortune pour les plus riches, permettraient de financer des politiques publiques essentielles pour lutter contre les inégalités et le dérèglement climatique. Encadrer la part des bénéfices versés aux actionnaires en fonction du respect d'objectifs sociaux et climatiques permettrait d'aligner les intérêts économiques sur le bien-être sociétal.

Enfin, l'adoption d'un modèle d'entreprise responsable et conscient des limites planétaires passe par la mise en œuvre ambitieuse d'une loi sur le devoir de vigilance, l'adoption d'un statut d'entreprise à mission et le développement de modèles de comptabilité extra-financière qui prennent en compte l'impact écologique des activités d'une entreprise. « Ces mesures, ensemble, posent les bases d'une société plus juste et durable, où les bénéfices économiques ne se font pas au détriment de l'équité sociale ou de l'intégrité environnementale », conclut Desiderio.

Note aux rédactions.

Julien Desiderio, chargé de plaidoyer en justice fiscale

et auteur du rapport est disponible pour plus d'informations.

## INTERNATIONAL

### Die Linke ist kaputt.



Les élections régionales se sont déroulées dimanche en Saxe et en Thuringe, deux régions d'ex-RDA.

L'AfD et la CDU s'imposent dans ce scrutin qui fragilise un peu plus l'impopulaire gouvernement de coalition du chancelier Olaf Scholz, à un an des élections législatives.

Dans les ruines fumantes de la gauche est-allemande, le BSW supplante Die Linke, Sahra Wagenknecht réussit son pari politique.

#### Article et traduction Nico Maury

Les élections régionales en Saxe et en Thuringe confirment l'impression d'une crise persistante. Dans les deux lands, Die Linke a perdu la moitié de ses voix et elle perd même la direction du land de Thuringe.

Mais le sort de Die Linke n'est qu'une partie d'un drame plus vaste, l'AfD réalise des percées électorales par rapport aux dernières élections régionales, et cela, malgré d'importantes manifestations antifascistes. L'extrême droite disposera d'une minorité de blocage dans les parlements des Länder de Saxe et de Thuringe.

#### En Saxe, Die Linke est sauvée de justesse par ses deux mandats directs

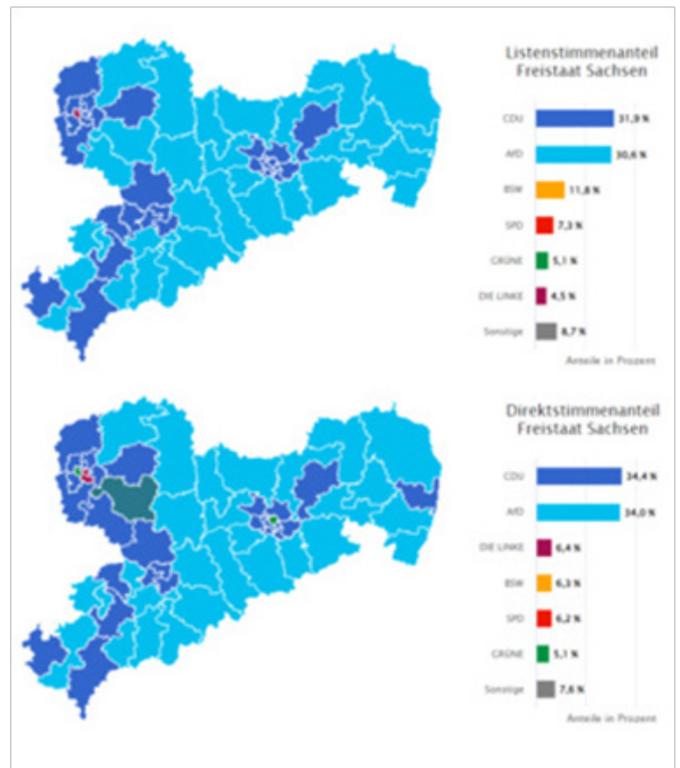
En Saxe, les conservateurs de la CDU arrivent en tête du scrutin avec 34,4% des voix sur le scrutin dans les circonscriptions uninominales (27 sièges) et 31,9% dans le scrutin de liste (15 sièges). La CDU remporte 42 des 120 sièges du Landtag (-3).

L'AfD avec, 34% et 30,6% des voix remporte 41 sièges (+3) et dispose désormais d'une minorité de blocage (1/3 des sièges est nécessaire). Cette extrême droite, sans aucun filtre de respectabilité, s'est imposée dans 28 des 60 circonscriptions du land.

L'Alliance Sahra Wagenknecht (BSW) prend la troisième place et occupe à présent l'espace politique abandonné par Die Linke dans les petites villes et les espaces ruraux. Le BSW remporte 6,3% des voix dans les circonscriptions (0 siège) et 11,8% dans le scrutin de liste (15 sièges). Les résultats du premier test électoral du BSW sont intéressants, car le BSW ne prend pas des voix à l'AfD, mais prend la place de Die Linke, notamment dans les espaces qu'elle a désertés par pure idéologie postmoderniste.

Il est important de regarder l'influence du BSW sur le long terme. Vu les positions floues du parti, il faudra regarder s'il y a une implantation électorale durable ou un effet de mode. Quoi qu'il en soit, leur prétendu objectif d'affaiblir l'AfD a complètement échoué.

Le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) sauve les meubles avec 6,2% et 7,3% des voix. Le SPD conserve 9 de ses 10 sièges. Les Grünen/Bündnis 90 perdent la moitié de leurs sièges. Ils remportent 5,1% des voix, ils gagnent deux circonscriptions et remportent quatre sièges au scrutin de liste.



Die Linke sauve sa représentation parlementaire grâce aux mandats directs sur les circonscriptions de Leipzig 1 (39,8%) et Leipzig 4 (36,5%). Au total, Die Linke remporte 6,4% des voix dans le scrutin de circonscriptions et 4,5% des voix au scrutin de liste. Comme Die Linke obtient deux sièges dans les circonscriptions, elle peut bénéficier d'une représentation proportionnelle, cela malgré son score insuffisant au scrutin de liste. Il y aura donc 6 élus (-8) de Die Linke.

Il s'agit du pire résultat obtenu par les héritiers de la

SED. Même lors des élections de 1990, le PDS-SED avait réalisé un meilleur score (10,2%).

Si l'on analyse le scrutin en détail, on constate que Die Linke remporte ses meilleurs scores dans les circonscriptions urbaines (Leipzig, Dresde) et est même en tête du scrutin dans le district de Leipzig 6 (20,6%), alors que dans les districts ruraux ou des petites villes, jadis bastion du PDS-SED, elle dégringole et est devancée par le BSW qui prend la 3ème place.

Enfin, le Freie Wähler termine le scrutin avec un mandat direct remporté (Leipzig 3). Les autres partis et listes n'obtiennent aucune représentation au Landtag.

À noter que la participation a bondi de 7,9 points pour atteindre les 74,4% de participation.

### Die Linke perd la Thuringe



La Thuringe était la seule région d'Allemagne à être dirigée par Die Linke. Alors que l'AfD et le BSW ont remporté des voix massives aux élections régionales de Thuringe, le parti du Premier ministre Bodo Ramelow est le grand perdant.

L'AfD est arrivée en tête du scrutin avec 34,3% et 32,8% des voix. L'extrême droite dispose de 32 sièges au landtag (+10) et d'une minorité de blocage avec plus d'1/3 des sièges sur les 88 du Parlement régional.

La CDU prend la seconde place avec 33,5% et 23,6% des voix. Les conservateurs, qui visent à prendre le poste de Bodo Ramelow, disposeront de 23 sièges (+2).

L'Alliance Sahra Wagenknecht (BSW) réussit son test électoral en terminant à la troisième place, et devant Die Linke. Le BSW remporte 2,4% des voix dans le scrutin sur circonscription et 15,8% au scrutin de liste. Le BSW dispose de 15 sièges au Parlement régional.

Die Linke s'est effondré, comme en Saxe, mais la personnalité de Bodo Ramelow a certainement joué pour limiter la chute. Die Linke remporte 15,2% des voix

dans les circonscriptions (-10,6) et 13,1% des voix au scrutin de liste (-17,9). Die Linke remporte quatre mandats directs et huit sièges sur liste. Avec 12 sièges au Parlement (-17), Bodo Ramelow aura du mal à reprendre la présidence du Land.

Compte tenu des résultats des élections, le chef de la CDU de Thuringe, Mario Voigt, a les meilleures chances de remporter le poste de chef du gouvernement. Mais former un gouvernement dans l'État libre risque d'être si compliqué qu'à moyen terme, il pourrait revenir à un modèle minoritaire. La CDU a ouvert des discussions avec Die Linke, une première, car la CDU interdit toute coopération avec Die Linke.

Enfin, le Parti social-démocrate d'Allemagne ferme le ban avec 7,8% et 6,1% des voix. Le SPD disposera de six sièges (-2) au landtag.

On note au passage que les Grünen-Bundnis 90 et les libéraux du FDP perdent tous leurs sièges.

### Que nous apprennent les résultats de ces élections ?

Le gouvernement d'Olaf Scholz est clairement sanctionné électoralement et les partis formant la Coalition en feu tricolore (rouge, jaune, vert) paient un prix lourd.

Die Linke frôle la disparition en Saxe et perd plus de la moitié de ses voix en Thuringe. Die Linke paie le prix de ses renoncements et de son réalignement idéologique. En abandonnant les campagnes et les petites villes, jadis bastion du PDS-SED, au profit des centres urbains, et en s'alignant sur une idéologie proche de ce que propose LFI en France, Die Linke est devenu un parti de cadres, d'étudiants, entré en concurrence avec l'électorat traditionnel des Verts et des milieux gauchistes.

Pire, dans ces conditions, les cadres de Die Linke appellent déjà à constituer des fronts avec le SPD, les Verts, Volt, le Parti de la protection des animaux, les restes du Parti pirate, les syndicats et de nombreux mouvements de la société civile. Incapable de tirer un bilan de ses désastres électoraux, ces cadres appellent à diluer davantage Die Linke dans la sociale-démocra-



tie postmoderne allemande.

Cette situation a clairement profité à l'Alliance Sahra Wagenknecht (BSW), le grand vainqueur des élections. Le parti, fondé début 2024, a obtenu des résultats à deux chiffres dans les deux Lands. Le BSW, selon la perception des électeurs, couvre d'importants sujets et ne se concentre pas sur un thème. Ainsi, pour les électeurs, le BSW est un parti qui représente le mieux la paix en Ukraine, les intérêts de l'Allemagne de l'Est, la justice sociale. Néanmoins, le BSW reste difficile à évaluer politiquement, d'autant plus qu'il est centré sur une seule personne : la fondatrice et homonyme Sahra Wagenknecht.

Si l'on regarde la migration des électeurs (qui est calculée à partir des sondages sortis des urnes), elle montre en réalité que le BSW est le seul parti au profit duquel l'AfD a perdu des voix dans l'ensemble. Cependant, la plus grande proportion d'électeurs du BSW sont ceux qui ont voté pour la gauche en 2019.

Le grand perdant de ces élections, c'est la classe ouvrière est-allemande.

Ni l'AfD, ni la CDU ne pourront apporter une réponse aux attentes des travailleurs d'ex-RDA. Comme Die Linke a oublié la classe ouvrière et que le BSW reste flou sur ses positions politiques, l'idée de socialisme portée hier par le Parti du Socialisme Démocratique (PDS-SED), l'idée qu'il existe une alternative au capitalisme, disparaît du champ politique, laissant ainsi un boulevard idéologique à l'extrême droite raciste, qui peut distiller son poison dans les zones abandonnées par Die Linke.

## LECTURE

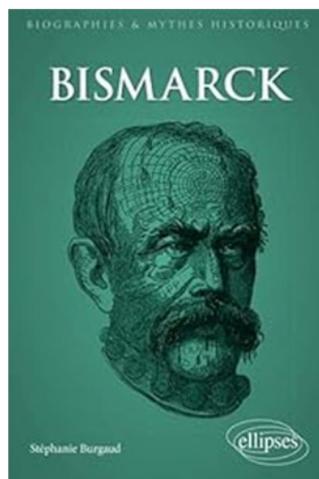
### Bismarck et l'Europe

De la Prusse à l'Allemagne, la diplomatie du ministre Otto von Bismarck est marquée par plus de continuités que de ruptures. Si les crises qu'il s'évertue à provoquer ne dégénèrent pas de son temps en guerre globale, sa politique participe toutefois de la dégradation du concert européen dans son acception classique : montée de l'unilatéralisme, formation d'alliances permanentes qui vont en se durcissant puisque les États sont incités à chercher leur propre sécurité dans l'appartenance à des blocs opposés.

Bismarck est connu pour ses provocations sur l'Europe, de son « Who is Europe ? » (« qui donc est l'Europe ? ») lancé en janvier 1863 à l'ambassadeur britannique Buchanan à « celui qui parle d'Europe a tort », porté en marge d'une lettre du chancelier russe Gortchakov en 1876. De cette Europe, l'historiographie nous a longtemps dit qu'il en a été successivement le trublion puis

le pacificateur, identifiant dans les années 1875-1876 un tournant diplomatique majeur.

### L'ouverture des archives centre - et mittel-européennes depuis la décennie 1990 remet-elle en cause ce schéma ?



Dans les années 1860, nul ne saurait nier que Bismarck fait la guerre en Europe. On prendra cependant garde à l'expression usuelle « guerres d'unification allemande » pour les trois conflits armés qui opposent la Prusse au Danemark en 1864, à l'Autriche en 1866 et à la France en 1870 car elle témoigne d'une vision quelque peu téléologique. Les recherches récentes montrent qu'il n'y a pas de grand plan préétabli

qu'Otto von Bismarck, appelé comme ministre-président et ministre des Affaires étrangères par le roi de Prusse Guillaume Ier en septembre 1862, aurait déroulé de son fameux discours « par le fer et le sang » jusqu'au succès final.

On peut même affirmer que Bismarck fait la guerre à l'Europe. Depuis sa première ambassade à Francfort auprès de la Confédération germanique (1851-1859), il entend bien, en effet, détruire l'ordre européen, celui qui, érigé à Vienne en 1814-1815 et réitéré en 1850 lors de l'épisode d'Olmütz (ville de Moravie où Berlin doit renoncer à sa politique d'union petite-allemande), maintient la Prusse dans un état d'infériorité face à la rivale autrichienne. Le statu quo européen, parce qu'il est défavorable à la puissance prussienne dans l'espace germanique, doit être renversé. Mais l'intéressé est aussi un adversaire du « concert européen », ce système d'ordre maintenu par la coopération des grandes puissances qui acceptent de sacrifier certains de leurs intérêts (notamment en termes d'accroissement de puissance, d'extension territoriale) pour tâcher de conserver la paix sur le continent ou du moins d'y limiter les conflits meurtriers. Pour Bismarck, l'idée même d'un équilibre organique, c'est-à-dire fondé sur une communauté de valeurs au nom desquelles un État devrait abdiquer une politique de puissance, est un non-sens absolu. Il n'est de politique saine qu'égoïste. Et le devoir d'un homme d'État, comme d'un souverain, est précisément de mener cette diplomatie des intérêts. Le principe de cette diplomatie est donc de rechercher des points d'appui, de construire des alliances. À Leopold von Gerlach, il précise ainsi en 1857 « toutes les nuances exprimant la possibilité [...] d'appartenir à tel ou tel groupe c'est-à-dire la base de l'influence qu'un État peut, de nos jours, exercer en

temps de paix ». Et il ajoute que les alliances n'ont rien à voir avec le principe de légitimité et que, à ce titre, la France de Napoléon III par exemple est un partenaire valable puisqu'elle est, comme les autres, « une pièce, une pièce indispensable, sur l'échiquier politique et dans ce jeu mon seul devoir est de servir mon roi et mon pays » Remise en cause de l'équilibre européen défini à Vienne en 1815, création de jeux d'alliances en temps de paix au détriment des négociations multilatérales, refus de considérer qu'il y ait une communauté de valeurs (qu'elles soient héritées du christianisme ou des Lumières) supérieure à l'égoïsme national, voilà qui fait assurément de Bismarck l'adversaire de l'Europe.

Nonobstant, Bismarck pense en termes d'Europe. L'erreur est en effet de considérer que Bismarck a fondé sa diplomatie sur la recherche et la conservation d'une alliance bilatérale. C'est la fameuse légende russe. Bismarck se serait en 1863, par son soutien à la puissance tsariste aux prises avec l'insurrection polonaise, gagné l'indéfectible amitié de sa voisine et sa neutralité bienveillante pour les trois guerres à venir. Cette vulgate a été révisée et, avec elle, la géostratégie du ministre. Bismarck ne mène de politique russe ni en 1863 ni après mais bien une politique européenne. Son échelle de réflexion est l'Europe : il s'agit d'en bouger les lignes de force, d'en créer d'autres, puis de les recomposer selon les circonstances. Pragmatisme, flexibilité, tout le contraire d'un ordre figé et pérenne.

La politique bismarckienne change-t-elle de nature avec la fondation du Reich en 1871 ? Il était essentiel à la majorité de l'historiographie allemande de le montrer. Les archives, aujourd'hui accessibles, incitent toutefois à la prudence concernant les prétendus « systèmes bismarckiens » destinés à stabiliser l'Europe que des successeurs malhabiles auraient fait voler en éclats conduisant tout droit le continent à la guerre. Ou plutôt il y a une confusion répandue entre le but probable de Bismarck – maintenir un ordre européen favorable à la nouvelle Allemagne en la préservant des velléités agressives des autres puissances –, et les moyens qu'il se donne pour y parvenir. Ces moyens n'ont pas changé. Par une formule quelque peu lapidaire, on peut qualifier la politique bismarckienne d'essentiellement agonistique et belliciste. Et, à ce titre, 1875 n'est pas le tournant vanté par l'historiographie, conservatrice notamment.

L'idée de réorientation de la diplomatie bismarckienne après cette date s'appuie sur deux faits censés la justifier : le premier, c'est l'échec de la « crise de la guerre en vue » (Krieg-in-Sicht-Krise) qui aurait contraint Bismarck à changer de politique pour sortir de l'isolement, le second, l'insuccès de sa politique russe en 1875. Le premier est avéré, quoiqu'il faille assurément le nuancer, le second, quant à lui, est un mythe. Mais surtout l'analyse des décennies 1870-1880 pousse à remettre en cause la figure de l'« honnête courtier » tout comme l'idée d'une pratique bismarckienne qui régènerait le

concert européen. Le « concert bismarckien » reste bel et bien un oxymore aux antipodes de la réalité diplomatique.

Quelle est-elle ? Bismarck s'est convaincu que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont des puissances conservatrices, la France et la Russie, révisionnistes. Pour maintenir l'ordre, il faudrait attirer dans l'orbite allemande une troisième puissance qui tiendrait les deux autres en respect. C'est le rôle assigné au Royaume-Uni. Le chancelier allemand souhaite, entre Russes et Britanniques, l'affrontement, la guerre. L'insularité britannique oblige à imaginer un front en Asie, où les deux armées peuvent se rencontrer, ce qui explique l'intérêt constant de Bismarck pour le « Grand Jeu » en Asie centrale (le terme *Great Game* désigne la rivalité géostratégique qui, entre 1813 et 1907, oppose les deux pays dans cet espace), où il pousse les puissances à s'investir pour se concurrencer et s'affronter. C'est la raison pour laquelle il souhaite également, dès l'automne 1874, ouvrir la question d'Orient, espace conflictuel s'il en est. Le congrès de Berlin qui clôt la guerre russo-turque de 1877-1878 paraît donc renouer avec la pratique concertée des puissances qui n'avait plus eu cours depuis 1856 mais c'est un faux semblant ; Bismarck y poursuit ses objectifs : faire de la question orientale le terrain permanent de tensions qui puissent dégénérer en guerre.

Si, après 1871, Bismarck cherche sans doute à s'assurer un équilibre européen, ce n'est pas par la formation d'un système stabilisateur, d'un nouveau concert, d'une pacification des relations internationales mais bien en faisant ce qu'il a toujours fait, une politique de fabrique de crises, en Europe et ailleurs, dont la guerre est un instrument de choix.

**Stéphanie BURGAUD**

### Curriculum Vitae

#### 1. Fonction actuelle

*Maître de Conférences en Histoire contemporaine à l'IEP de Toulouse*

*Co-directrice du Master Gouvernance des Relations Internationales (GRI)*

#### 2. Fonctions antérieures

*2009-2015 : PRAG d'histoire à Sciences Po Toulouse*

*2008-2009 / 2004-2007 : ATER à l'Université Paris IV*

*2001-2004 : Allocataire-Monitrice à l'Université Paris IV*

#### 3. Cursus

*\* Bourse d'études post-doctorales de la Fondation Thiers (Institut de France)*

*\* Doctorat d'histoire de l'Université Paris-Sorbonne sous la direction de J-P. Bled : Le rôle de la politique russe de Bismarck dans la voie prussienne vers l'unité allemande. Die getäuschte Clio ?*